

TRAIT D'UNION

ENTRE LES HABITANTS

Numéro juillet 2023



Édito

Mot du maire
p.2

L'équipe de la mairie à votre service

Mouvement de personnel p.4

Dossier

Accrobranche, Aire de jeux et Pumtrack p.4

Vie Municipale

Budget p.6
État civil p.6
Taux de Foncier bâti p.6

Vie pratique

Transport à la demande p.7
Les fêtes de l'été : bénévoles p.7
PanneauPocket p.8
Fibre optique, New Deal p.8
Révision du PLUI p.9
DAE p.9

Environnement

Conteneur pour tissus. p.9

Actualités

Les travaux de la Chapelle Saint Michel p.10
La piscine p.11
La place de la fruitière. p.11
La charte du PNR du Massif des Bauges p.12
Le fleurissement p.12

CHÈRES AILLONNAISES ET CHERS AILLONNAIS

En ce début de période estivale, ce Trait d'Union entre les habitants permet à l'équipe municipale de vous donner les dernières informations concernant la vie de notre commune. Nous voilà arrivés à mi-mandat et avec lui, nous commençons à voir la réalisation des projets sur lesquels nous souhaitons nous engager.

Il faut constater aujourd'hui que la concrétisation de ces projets, dans un cadre administratif contraignant, demande beaucoup plus de temps et d'énergie que ce que nous pourrions faire à titre personnel. L'obligation de passer par des bureaux d'études pour la moindre opération, de vérifier l'absence d'impact sur l'environnement, de rechercher et d'obtenir des subventions ajoutent des mois supplémentaires à ceux nécessaires pour la simple réalisation des projets.

Ce début de mandat n'a pas été de tout repos. Nous avons dû subir la gestion de la Covid et son lot de restrictions, puis le démarrage de la guerre en Ukraine renchérissant le coût des énergies et des matériaux, et des météos capricieuses avec un été pluvieux et un dernier hiver difficile : pluie battante en début de vacances de Noël repeignant en vert nos pistes et attente de nouvelles neiges jusqu'au 17 janvier, puis une fin de saison écourtée par manque de neige.

L'été cependant se présente bien. Gageons que notre altitude nous permettant des nuits fraîches attire de nombreux vacanciers fuyant les canicules urbaines !

Dans ce cadre, Aillons Margériaz Événements a préparé un programme d'animation très dense pour cet été, reprogrammant nos actions phares et même en innovant sur de nouvelles manifestations. Mais n'oublions pas que ces manifestations ne peuvent exister qu'avec l'aide de bénévoles (appelés *bénéloves* par AME) et que ceux-ci sont toujours accueillis avec joie par nos animatrices. Remercions également l'association des Parents d'Élèves qui reprend le vide grenier et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux d'Aillon le Jeune qui nous offre son deuxième festival de musique de la Corrierie.

Nous entamons ce mois de juillet avec encore une période de sécheresse, les Bauges étant en alerte sécheresse alors que la Savoie est, elle, en vigilance. Certes, les pluies du mois de juin pourraient faire penser à une normalité hydrique mais ces pluies tardives ont eu pour principal effet la croissance exceptionnelle de la végétation, empêchant l'eau d'atteindre les nappes phréatiques. Nous avons dû fermer plusieurs de nos fontaines, en limitant l'accès pour certaines d'entre elles à nos agriculteurs afin de pouvoir abreuver le bétail.

Cela étant, des réalisations ont vu le jour et d'autres vont démarrer dans les mois à venir. On vous laisse les découvrir dans les pages suivantes.

En cette période de vacances, nous espérons vous retrouver nombreux et heureux dans notre commune et nous vous souhaitons un très bel été.

Le Maire,

Serge Tichkiewitch.

L'équipe de la mairie à votre service

Cette année scolaire, Angélique GINOLLIN et Nathalie DERUY sont venues épauler Angélique TRIPET à la cantine.

Pour renforcer l'équipe municipale pendant l'été, Daniel BRAMAZ nous a rejoint au 15 avril et sera avec nous jusqu'au 15 octobre.

Catherine PEGURRI remplace Maureen MARTELLI pendant son congé de maternité

Pour l'accueil à la piscine, vous pourrez rencontrer Angélique GINOLLIN, Leia DELAVEAU, et Celia SEBILLE, Murielle DOUCET et Thierry CZERNIK restant nos Maitres-nageurs.

Dossier

ACCROBRANCHE, STADE MULTISPORTS ET PUMPTRACK

Les Aillons-Margériaz 1000 sont heureux de vous annoncer la création de nouveaux parcours accrobranche : **L'AccroTyro des Géants** (Photo de couverture).



Situé au-dessus du Pays Suspendu des Géants, dans ce précieux écrin de verdure, L'AccroTyro des Géants est composé de 3... bientôt 4 parcours d'accrobranche (vert, bleu, rouge, et bientôt le noir à l'automne), suivi d'une cascade d'une dizaine de tyroliennes remastérisées, dont la dernière est à grande vitesse, surnommée la TGV (Tyrolienne à Grande Vitesse). Un parcours unique en France, pour toujours plus d'adrénaline !

Petits et grands (à partir de 8 ans, 1m25) pourront grimper et voler d'arbre en arbre à la fraîcheur des sous-bois !

Géré par la SEM des Bauges, **L'AccroTyro des Géants** vient compléter l'éventail d'activités de plein air proposé aux locaux et aux touristes :

- Le fameux « Pays Suspendu des Géants » : 7000m² de jeux au sol et filets suspendus, à partir de 2 ans et SANS BAUDRIER
- Toujours plus d'adrénaline avec Le Big Airbag : un tremplin pour vous élaner avec votre bouée pour atterrir en douceur sur un coussin d'air
- Le Télésiège des Rochettes : pour prendre de la hauteur, et redescendre à pied, en VTT ou en parapente !

Des travaux début Septembre :

PUMPTRACK

Sous la maîtrise d'ouvrage de Grand Chambéry, des travaux d'aménagement de trois pistes verte, bleue et rouge d'un pumptrack vont démarrer sur le terrain situé face à ScienceExplo, où se trouvent les jeux d'enfants. Ceux-ci, ainsi que les tables de pique-nique, resteront intégrés à l'espace afin que des enfants d'âges différents puissent se divertir sous l'œil de leurs parents

Une piste de pumptrack est une piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés permettant de réaliser des sauts. Elle peut être utilisée avec différents équipements sportifs, dont les vélos, skateboards, rollers ou même en trottinettes. En anglais, « pump » signifie « pomper ». En pumptrack, il n'est donc pas nécessaire de pédaler, mais d'au contraire agir en flexion avec les bras et les jambes en « pompant » sur les bosses et sur les virages pour prendre de la vitesse.

Équipement apprécié de tout public, ce pumptrack sera également utilisé par le Club des Sports des Aillons pour des séances d'entraînement hors périodes de neige. Les écoles des Bauges devant maintenant intégrer dans leur formation l'apprentissage du savoir rouler, le pumptrack est l'endroit idéal pour la réalisation du premier temps d'apprentissage : le savoir pédaler, permettant de maîtriser les fondamentaux du vélo (acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner), ceci devant se faire sur des espaces protégés.

STADE MULTISPORTS

La réalisation d'un stade multisports, également sous maîtrise d'ouvrage de Grand Chambéry, se fera sur l'espace des camping-cars actuel, ceux-ci étant transférés au Camping Club de France, sur un espace spécialement aménagé et accessible 24 heures sur 24.



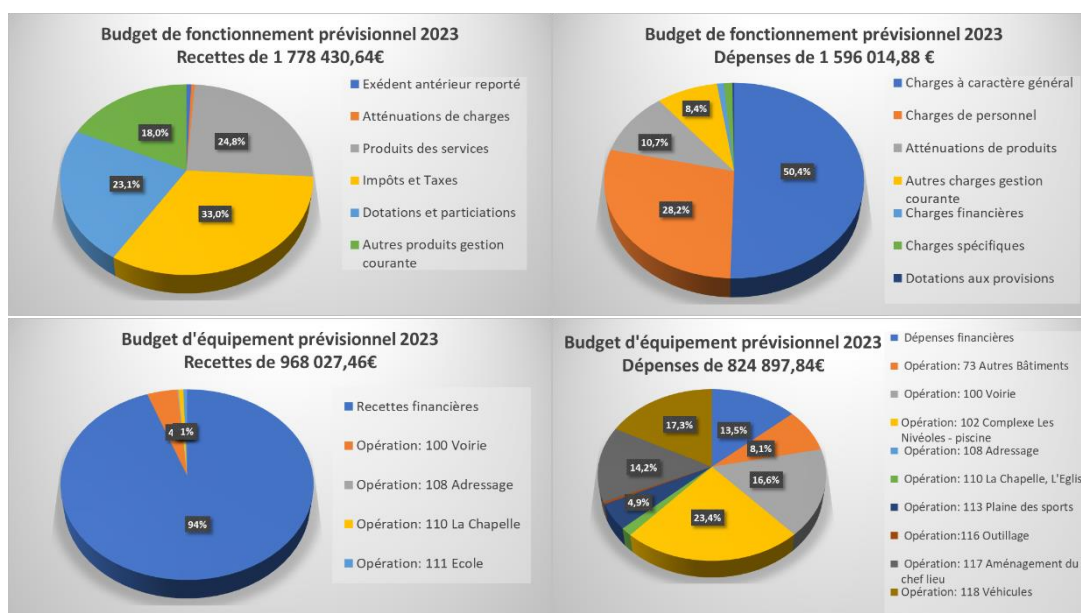
L'espace en accès libre sera équipé en son centre d'un stade de football, entouré d'une piste d'athlétisme. Des gabions en limite du terrain pourront servir de bancs. Une table de ping-pong, une aire de boules avec à son extrémité un panneau de basket, des barres de gymnastique et des sièges de pédalage sous effort compléteront ce stade.

En hiver, le stade pourra se transformer en patinoire avec l'apport de plaques de glisse, un régisseur assurant alors sa gestion et la location des patins.

Vie municipale

BUDGET 2023

Voté le 7 mars 2023, un budget de 1 596 014,38 € en dépenses de fonctionnement prévisionnel et de 1 778 430,64 € en recettes a été voté en suréquilibre, afin de garder une épargne brute suffisante en prévision des emprunts qui seront nécessaires aux investissements futurs (piscine, centre bourg). Le budget d'investissement est lui aussi en suréquilibre, avec 824 897,84 € en dépenses et 968 027,46 € en recettes. Ce budget d'investissement a été établi avec les investissements minimum nécessaires permettant une maintenance de nos équipements et les travaux dus à la mise aux normes, à partir de recettes assurées. Les budgets des investissements pour la piscine et le centre bourg feront l'objet d'une décision budgétaire modificative lorsque nous serons certains de l'obtention des subventions nécessaires à leur réalisation.



ETAT CIVIL

2023	<i>Naissance</i>	<i>Elio GINOLLIN, 7 mai</i>
	<i>Mariage</i>	<i>Mme Jessica DECHAMBE et M. Rodolphe CALTOT, 22 avril</i>

TAUX DE FONCIER BÂTI

Cette année encore, le conseil municipal a voté en baisse ses taux de taxes foncières et d'habitation afin de limiter l'effet de l'inévitable augmentation de ces taxes dû au relèvement des bases d'imposition décidées par l'état et de l'augmentation des taux décidés par l'agglomération de Grand Chambéry.

Vie Pratique

CONNAISSEZ-VOUS LE TRANSPORT À LA DEMANDE DANS LES BAUGES ?

Vous n'avez pas de voiture mais vous devez vous rendre au Châtelard ou à Lescheraines ? Certes vous pouvez solliciter un proche ou appeler un taxi, mais vous pouvez en toute indépendance faire autrement : le transport à la demande !

Ce transport vous permet de courts déplacements de mobilité locale, sur le territoire des 14 communes du Cœur des Bauges pour faire vos courses (marché, supermarché) ou aller à un rendez-vous (médecin, pharmacie, dentiste, coiffeur, ...). Quelques règles cependant à respecter :

- Ceci n'est mis en place que les mardis et les vendredis de 9h à 12h
- Sur réservation au plus tard la veille avant 12h00 auprès de la centrale de réservation de Synchro, l'organisme de transport de Grand Chambéry au 09 70 83 90 73 (appel non surtaxé).
- La prise en charge se fera soit sur un arrêt scolaire existant à proximité, soit au domicile de l'utilisateur.
- Le Coût est minime : 2 €/personne par trajet.
- Les tickets sont en vente à bord du véhicule par le conducteur.

Profitez-en !

LES FÊTES DE L'ÉTÉ : BÉNÉLOVES



Cette année encore, Aillons Margériaz Événements nous a préparé un programme d'animation journalière et une série d'événements que beaucoup de communes nous envient : 13 juillet, Festivals musique & nature, de magie, d'astronomie, des arts en scènes, concours de bucherons, mi-août, sans oublier la foire de septembre et son célèbre pot au feu. Vous voulez tout savoir ?

Taguer ce QRcode pour aller sur la page d'A.M.E.

Ces fêtes ne peuvent cependant exister que par la présence de bénévoles, qu'A.M.E. aime tellement qu'elle les appelle **BÉNÉLOVES** ! Mais ces individus ont eux aussi subi l'effet COVID et vieillissent ! Le concours de bûcherons nécessite 45 bénévoles et le pot au feu 157 ! Il y a donc de la place pour tout le monde. Si l'on veut que ces fêtes perdurent, n'hésitez pas à venir les rejoindre en contactant au 04 79 54 07 50 nos charmantes permanentes !

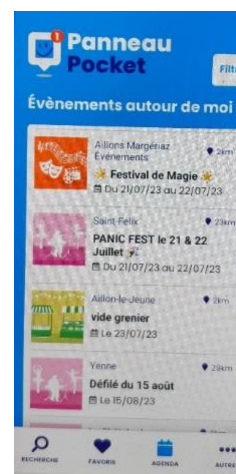
PANNEAUPOCKET

Bravo, vous êtes 287 à posséder, sur votre smartphone ou tablette, 'Aillon le Jeune' comme favoris PanneauPocket. Au mois de juin, 3071 accès vous ont permis de découvrir les actualités et alertes émises par la commune, avec des pics de lecture à 332 clics pour une information.



Savez-vous que PanneauPocket vous permet aussi de connaître l'ensemble des manifestations se passant près de chez vous ? Regardez donc l'agenda !

Vous n'avez pas encore cette application ?
Taguer ce QRcode pour charger celle-ci sur votre appareil !



FIBRE OPTIQUE, NEW DEAL

Vous êtes nombreux à attendre la fibre optique ! Constructel devait nous l'installer pour août 2021 ! Nous avons vu à l'époque une première équipe installant deux armoires de regroupement et, à partir de celles-ci, tirant des fibres dans les fourreaux arrivant devant nos maisons. Nous y avons cru ! Mais SFR a racheté Constructel et le cahier des charges ayant changé, ils ont donc recommencé ces derniers mois à retirer ces fibres.

Cependant, la fibre transport qui doit arriver du Châtelard n'est toujours pas sur Aillon le Vieux passage obligé pour venir chez nous ! De plus, nous sommes en discussions constantes pour que cette fibre ne soit pas aérienne entre le bourg et la station mais enterrée comme le prévoyait le programme initial, mais que refuse SFR parce que trop cher. Ont-ils conscience du poids des arbres sous la neige !

L'état ayant imposé des quotas de connexions en pourcentage de prises installées chaque année aux opérateurs, ceux-ci se sont donc empressés de câbler les centres des grandes villes, là où c'est facile de faire du chiffre ! Les 14 Maires des Bauges se battent au quotidien sur ce problème !

Un progrès cependant sur la téléphonie mobile avec Orange sur le centre bourg. Le programme *new deal* leur imposant d'améliorer leur débit est opérationnel avec une nouvelle antenne sur le relais du Mas-Dessous.

Deux autres programmes *new deal* sont en cours, depuis juin 2022 : avec Free mobile sur la Mense et la station Aillons Margériaz 1000, et avec tous les opérateurs sur Aillons Margériaz 1400. Les opérateurs ont cependant légalement deux ans pour exécuter les travaux !

RÉVISION DU PLUI

En matière d'urbanisme, la communauté d'agglomération Grand Chambéry est décisionnaire pour intégrer des modifications au Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD). Sur la base des règles du PLUi HD, la commune d'Aillon le Jeune conserve la responsabilité d'attribuer les permis de construire.

Afin de faire vivre ce document, Grand Chambéry fait le choix de conduire des démarches de modification de ce document tous les ans. Chaque modification annuelle donne lieu à 2 temps de concertation réglementaire obligatoire conduits par Grand Chambéry et relayés par la commune par affichage : la concertation préalable à l'évaluation environnementale en début de démarche et l'enquête publique à la fin du processus de modification. La commune est prête à transmettre vos demandes si elles sont raisonnables !

DAE

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Vous devez donc savoir que sur Aillon le Jeune, des défibrillateurs sont installés sur le mur de la Mairie, à la ferme de la Mense, sur la grange à Tampoué, aux Nivéoles, au centre d'accueil et à Aillons-Margéziat 1400.

Environnement

Un conteneur permettant de récupérer les vêtements, chaussures, linge de maison et petite maroquinerie a été placé par le service déchet de Grand Chambéry à la sortie du bourg vers la station-service au niveau des moloks.

ICI on RÉCUPÈRE

• Dépôt au sol Interdit sous peine de poursuites.
• Les encombrants doivent être apportés en déchetterie.

- Les vêtements propres et secs même léés, troués ou déchirés
- Les chaussures liées par paires par un élastique ou les laces
- Le linge de maison (Dress, housses de couette, serviettes, nappes...)
- La petite maroquinerie (Gentilles sacs-à-main, porte-folioes...)

SEC et en SAC de 50 litres

Les articles déposés humides risquent de contaminer les autres, rendant leur valorisation impossible.

Les textiles, linges et chaussures récupérées sont répartis entre :

- le réemploi : 38 %
- le recyclage (isolant, chiffonnage...) : 58 %
- la valorisation énergétique : 4 %

grandchambery.fr - 04 79 96 86 26

Actualités

LES TRAVAUX DE LA CHAPELLE SAINT MICHEL



Suite à la mise à jour d'un décor peint baroque en grisaille lors des travaux d'électricité sur la chapelle et après la mise en sécurité de celle-ci, la commune a lancé une étude stratigraphique des parois afin de dénombrer l'ensemble des campagnes décoratives en place, de caractériser le contenu, et de fournir des éléments d'appréciation technique, historique et patrimonial pour chacune.

Cette étude a permis de définir l'état de conservation des peintures murales et des gypseries, de caractériser les altérations en présence et les moyens techniques à mettre en œuvre pour leur traitement en restauration. Cela nous permet de connaître les éléments afin de définir un projet de restauration en constituant un cahier des charges techniques.

L'étude complète est accessible sur la page du site web de la commune, rubrique :

« Découvrir/Lieux remarquables/La Chapelle de la Corrierie ».

Pour financer la suite des travaux, nous allons ouvrir une collecte de dons auprès de la Fondation du Patrimoine, permettant une déduction fiscale de 66% aux donateurs.



Bienvenue à Aillon le Jeune - Découvrir - Vie Municipale - Vie Locale - Vie Pratique - Environnement - Communication - Alertes et Arrêt

La Chapelle Saint Michel



Document imprimable reprenant cette page



Etude stratigraphique des décors peints page

2^{ème} Festival de musique

- 11/07 à 17h : Ensemble polyphonique des Bauges
- 18/07 à 17h : chorale AK'Pella
- 25/07 à 17h : chant lyrique Dominique Thiery suivi de Xavier Colin au piano
- 1/08 à 17 h : Myriam Pommier et Simon Cain : piano, chant et violon
- 8/08 à 18h30 : le groupe Sweet Clem Chants et Guitare
- 15/08 à 17h : Odile Tiberghien au piano
- 22/08 à 17h : Jeanne Bolon au piano, Samuel Domergue aux percussions et Jeanne Mezerette à la flûte
- 29/08 à 17h : Isabelle Gargat chant lyrique suivie de Jean-Luc Rival : chants et guitare



Chapelle de la Corrierie
Aillon le Jeune



La Chapelle de la Corrierie fait partie intégrante de l'action de recherche lancée par des universitaires de l'Université de Savoie sur la Chartreuse d'Aillon et son environnement. Un séminaire de 4 jours s'est déroulé en juin dont une séance dans notre chapelle.

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux d'Aillon le Jeune organise son 2^{ème} festival de musique de la Corrierie cet été, tous les mardis de 17h à 19h.

Votre présence est indispensable, d'une part pour remercier les différentes prestations qui sont données gracieusement par nos artistes, mais aussi parce que la fréquentation de ces animations a un poids important dans la capacité à obtenir des fonds de la Fondation du Patrimoine.

LA PISCINE

Mi-janvier, le dossier des Nivéoles était validé. Les permis de rénovation thermique des bâtiments et de la transformation de la piscine en bassin nordique étaient obtenus pour un projet évalué pour les coûts travaux à 3,6 M€. Les demandes de subvention étaient réalisées, dont une opportunité de dernière minute pour 2 M€ des fonds européens FEDER, et l'appel d'offres lancé.

Douche froide au retour de l'appel d'offres, avec une réponse à 4,7 M€, l'augmentation des coûts d'énergie et la difficulté d'approvisionnement des matériaux due à la guerre menée par la Russie en Ukraine pouvant expliquer cela.

La réponse de la demande FEDER ne devant être connue qu'au quatrième trimestre de cette année, nous avons dû déclarer l'appel d'offres infructueux. Avec l'accord de nos financeurs : État, Région, Département et Grand Chambéry, qui se sont déjà engagés pour leur contribution, nous avons donc décidé d'attendre le retour du FEDER. Selon la réponse apportée, nous relancerons soit la totalité de l'appel d'offre, soit au moins une première tranche avec la rénovation thermique des bâtiments.

Cette rénovation thermique des bâtiments consiste à remplacer le mode de chauffage électrique des bâtiments et de l'eau chaude sanitaire par une solution de chaudières à bois déchiqueté et un réseau de chaleur, solution déjà éprouvée au centre bourg. Le remplacement des huisseries et du système de ventilation et la mise en place d'un système de contrôle centralisé permettra de réduire de 94% les émissions de gaz à effet de serre tout en réduisant de 50% la facture énergétique.

Une réponse positive du FEDER nous permettrait de réaliser les modifications de la piscine pour la transformer en bains nordiques permettant son exploitation à l'année.

Espérons donc tous la fermeture de la piscine pour travaux durant la saison 2024 !

LA PLACE DE LA FRUITIÈRE

Juste après la foire des Aillons débiteront les travaux d'installation d'une halle solaire de 660 m² sur la place de la fruitière produisant 121 kWc, une partie étant en auto consommation pour la fruitière. La rénovation de la place permettra d'offrir un parking de 36 places, équipé d'une borne de recharge pour véhicule électrique, d'une réserve d'eau de pluie, de toilettes publiques et d'un accès végétalisé adapté aux personnes à mobilité réduite à la fruitière.



Cette place sera le premier maillon des travaux de sécurisation du centre bourg prévus pour 2024 et déjà présentés dans le Trait d'Union de décembre 2022.

LA CHARTE DU PNR DU MASSIF DES BAUGES



Cap sur 2038 ! C'est l'objet de la nouvelle charte, la troisième depuis la création du PNR du Massif des Bauges. Elle va permettre d'orienter les missions à venir, que ce soit dans le cadre de la préservation de la nature et des ressources, du mieux-vivre ensemble ou encore de l'adaptation au changement climatique. C'est à la fois un outil de réflexion sur l'avenir, mais également un véritable plan d'action.

À travers ce texte approuvé par ses signataires, le massif s'est doté d'une responsabilité à la fois sociale et environnementale, qui constitue un acte politique résolument engagé au service du territoire et du bien commun.

La Charte du Parc représente l'engagement collectif et concrétise les ambitions de protection et de développement durable du territoire. C'est aussi l'une des conditions de pérennisation du classement PNR et une vision à long terme. Ce contrat d'engagement fixe des objectifs à atteindre pour les 15 prochaines années. Soumise à une enquête publique, la Charte est ensuite approuvée par les communes du Parc, ainsi que la Région et les Départements.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Félicitations à Roger GINOLLIN pour son prix 2022 des Villes et villages fleuris dans la catégorie Propriétés fleuries visibles de la voie publique au titre des Aménagements paysagers et à Sandrine et Stéphane CATHAUD dans la catégorie Hôtels et Restaurants au titre du concours Montagne.

Le jury 2023 visitera Aillon le Jeune le 27 juillet. Les candidats souhaitant participer sont invités à se faire connaître à la mairie avant le 25 juillet.

Un grand merci également au même Roger GINOLLIN qui depuis de nombreuses années entretient et anime le sentier des orchidées. Avec Philippe GAUCHE à qui il passe le flambeau, ils ont cette année refait l'ensemble de la signalétique de ce sentier.



Grâce à leurs actions et à celles de nombreux habitants de la commune, Aillon le Jeune a gardé cette année sa deuxième fleur.